

# Informations sur la Volatilité

Bank Vontobel AG

# Informations sur la volatilité

## 1. Qu'est-ce que la volatilité ?

La volatilité mesure l'intensité des variations du cours d'un actif financier sur une période donnée. En finance, la volatilité désigne l'écart-type des rendements sur cette période considérée.

Pour les investissements dans des produits financiers, la volatilité sert en particulier d'indicateur de risque. Plus les variations de cours sont importantes, plus la volatilité est élevée. Une volatilité élevée est donc souvent considérée comme un indicateur d'incertitude pour un marché ou instrument financier donné.

Le terme volatilité peut soit désigner la volatilité calculée à partir des cours d'un instrument financier (on parle dans ce cas de **volatilité historique**), soit désigner les prévisions de la volatilité future par les acteurs du marché (on parle dans ce cas de **volatilité implicite**).

## 2. La volatilité implicite

La volatilité implicite correspond aux prévisions de l'intensité des variations du cours d'un instrument financier sur une certaine période par les acteurs du marché. La volatilité implicite a, par exemple, un impact significatif sur le prix des options. Que ce soit pour une option Call (option d'achat) ou pour une option Put (option de vente), l'impact d'une variation de la volatilité implicite est le même. Si la volatilité implicite augmente, le prix de l'option augmente et si celle-ci baisse, alors le prix de l'option diminue aussi.

## 3. Les indices de volatilité

Le niveau de la volatilité implicite peut être observé grâce à des indices de volatilité comme le VIX® Index et le VSTOXX® Index. Une volatilité élevée peut indiquer des inquiétudes de la part du marché. Inversement une volatilité faible est un indicateur d'une confiance élevée des acteurs de marché. De façon simplifiée : lorsque le prix des options est bas, cela signifie que la demande pour l'achat d'option à des fins de couverture des risques est faible. Ceci conduit à une baisse de la volatilité implicite. À l'inverse, une hausse de la demande d'option à des fins de couverture du risque conduit à une hausse du prix des options et donc à une hausse de la volatilité implicite.

Pour le marché des actions, la règle suivante prévaut dans la plupart des cas : lorsque le cours d'une action augmente de façon continue, la volatilité implicite baisse de façon continue. Lorsque le cours baisse et qu'il y a des corrections violentes,

la volatilité implicite augmente. Lors des phases de consolidation du marché (c'est-à-dire lorsque le cours reste compris dans un certain intervalle de prix restreint), la volatilité implicite tend à baisser.

Cette règle n'est en revanche pas valable pour des produits dérivés sur d'autres classes d'actifs que les actions. Ainsi, il est possible que la volatilité implicite de matières premières comme l'or ou le pétrole augmente lorsque leur cours augmente.

### 3.1. Le VIX® Index

L'indice de volatilité VIX® Index est un indice qui suit la volatilité implicite pour une période de 30 jours des principales actions du marché américain. Le calcul de l'indice se base sur les cours des options Put et Call sur le S&P 500® Index.

### 3.2. Le VSTOXX® Index

L'indice de volatilité VSTOXX® Index suit la volatilité implicite d'EURO STOXX 50® Index. Le VSTOXX® Index représente donc la volatilité attendue par le marché pour les 30 prochains jours pour l'indice EURO STOXX 50®. Le calcul de l'indice se base sur un panier d'options Put et Call sur l'EURO STOXX 50®.

## 4. Sous-jacent

Le sous-jacent d'un certificat sur l'évolution de la volatilité n'est dans la plupart des cas pas l'indice de volatilité, mais un *future* (contrat à terme) coté en bourse sur cet indice de volatilité.

Pour le VIX® Index, il s'agit du CBOE Volatility Index (VIX) Future. Pour le VSTOXX® Index, il s'agit du VSTOXX® Future. Vous pouvez trouver des informations sur ces deux *futures* auprès des bourses où ces produits sont cotés :

- CBOE Volatility Index (VIX) Future: Chicago Board Options Exchange (CBOE) <http://www.cboe.com/vix>
- VSTOXX® Future: Eurex <https://www.eurex-change.com/exchange-en/markets/vol/vstoxx>

Les *futures* sur indice étant des contrats à terme, l'évolution de leur valeur peut être différente de celle de l'indice de volatilité sur lesquels portent ces *futures*. Cela peut être le cas lorsque le *future* sur l'indice est coté en bourse avec une prime ou une décote par rapport à l'indice sous-jacent du fait de conditions de marché spécifiques au marché à terme.

**Roll-Over** : comme les *futures* ont une maturité spécifique, les futures sur indices doivent régulièrement être remplacés pour pouvoir servir de sous-jacent à des produits sans date de maturité. Cette opération qui consiste à passer d'un *future* avec une certaine maturité à un *future* avec une autre date de maturité plus longue est appelée *Roll-Over*.

Lors du *Roll-Over* un facteur important est si le *future* de maturité la plus longue (et qui servira de nouveau sous-jacent au produit) cote au-dessus ou en dessous du *future* qui est remplacé. Dans un marché dit en « Contango », le cours du *future* de maturité la plus longue est supérieur à celui du *future* de maturité la plus courte. À l'inverse, dans un marché en « Backwardation » le cours du *future* de maturité la plus longue est inférieur à celui du *future* de maturité la plus courte. En fonction de l'écart de cours entre ces deux *futures*, l'opération de *Roll-Over* peut impacter négativement le cours du produit.

**Le marché des futures sur indices de volatilité étant souvent en « Contango », l'opération de Roll-Over impactera souvent de façon négative le cours des produits sur indices de volatilité.**

## 5. Attentes du marché et produits possibles

Vontobel propose plusieurs certificats Leverage & Shorts pour prendre position sur l'évolution des cours des *futures* sur les indices mentionnés précédemment. Le sous-jacent de ces produits est un indice Leverage ou un indice Short dont le cours va dépendre de celui du *future*. Cet indice va ainsi refléter les évolutions du cours du *future* sur l'indice de volatilité. Avec ces produits, il est possible de prendre position sur l'évolution de l'indice de volatilité avec un levier de 1 (pour les certificats Leverage) ou de -1 (pour les certificats Short). Le rendement est alors proportionnel à celui du sous-jacent. Il est aussi possible d'investir dans des certificats Leverage & Short avec des leviers supérieurs à 1 en valeur absolue : le rendement sera alors plus que proportionnel, à la hausse comme à la baisse.

Produits correspondant aux attentes de marché :

- **Hausse** constante du *future* sur l'indice de volatilité : certificat Leverage
- **Baisse** constante du *future* sur l'indice de volatilité : certificat Short
- **Alternance entre baisse et hausse** du *future* sur l'indice de volatilité : les certificats Leverage & Short **ne sont pas adaptés** à ce type de situations

Les produits précédemment évoqués sont des produits directionnels et ne sont donc pas adaptés pour exploiter des phases où la volatilité reste quasi-constante, que le niveau de volatilité soit faible ou élevé.

### Les éléments suivants sont à prendre en compte lors d'un investissement dans des certificats Leverage & Short :

- Les certificats Leverage & Short sont des produits d'investissement à court terme (moins d'une journée ou au plus quelques jours). Ces produits ne sont pas adaptés à des investissements à long terme (stratégie *Buy and Hold*).
- Des frais de financement sont liés à l'indice Leverage ou à l'indice Short. Ces frais sont liés à l'investissement avec le levier correspondant à celui du certificat Leverage & Short dans le sous-jacent. Ces frais de financement sont répercutés sur la valeur du produit.
- Des frais de gestion d'indice sont liés à la gestion et au calcul de l'indice Leverage ou de l'indice Short et sont déduits dans cet indice.
- Ajustement intrajournalier : Pour éviter une perte totale, les indices Leverage ou Short sont dotés d'une barrière. Elle décrit la variation négative maximale autorisée de la valeur de référence pour l'investisseur par rapport à son dernier prix d'évaluation avant qu'un ajustement intrajournalier de l'indice ne soit effectué. Cela revient à prendre conscience des pertes subies.

#### Informations complémentaires

Vous trouverez sur notre site internet <https://derinet.vontobel.com/derinet.vontobel.com/CH/FR/glossaire> :

- Brochure sur les certificats Leverage & Short
- Le document d'informations clés
- Les conditions finales de vente et le prospectus de base
- Glossaire des produits dérivés : [derinet.vontobel.com/CH/FR/glossaire](https://derinet.vontobel.com/CH/FR/glossaire)

Sources :

<http://www.cboe.com/vix>

<https://www.eurexchange.com/exchange-en/markets/vol/vstoxx>

### Indications quant aux Marques

Le S&P 500 Index est un produit de S&P Dow Jones LLC ("SPDJI") et son utilisation est soumise à licence. Standard & Poor's®, S&P® et S&P 500® sont des marques déposées par Standard & Poor's Financial Services LLC ("S&P") et Dow Jones® est une marque déposée par Dow Jones Trademark Holdings LLC ("Dow Jones"). Ces marques sont soumises à licence par SPDJI et cette licence peut dans certains cas être utilisée par des tiers. Les produits sur ces marques ne sont ni approuvés, ni sponsorisés par SPDJI, Dow Jones, S&P ou par une par une de leurs sociétés affiliées. Ils ne sont pas non plus vendus ou achetés par ces derniers et ces parties ne se prononcent pas quant à la pertinence d'un investissement dans les produits mentionnés ci-dessus et ne porte aucune responsabilité en cas d'erreur de calcul ou d'interruption de cotation de l'indice S&P 500.

EURO STOXX 50®, STOXX 50® et ses marques sont la propriété intellectuelle (dont les marques déposées) de STOXX Ltd., Zug, Suisse ("STOXX"), du Groupe Deutsche Börse ou des distributeurs de licence et ne peuvent être utilisés que sous licence. Les produits ne sont ni subventionnés, ni distribués par STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou les distributeurs de licence. STOXX, le Groupe Deutsche Börse et les partenaires de recherche ou les fournisseurs de données déclinent toute responsabilité (que ce soit par négligence ou autrement) à cet égard de manière générale et spécifique en ce qui concerne les erreurs, omissions ou fautes dans l'indice concerné ou les données qu'il contient.

### Mentions légales

La présente publication constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin) et sert uniquement à des fins d'information. Elle ne saurait constituer une recommandation ou un conseil en placement et ne contient ni une offre ni une invitation à faire une offre.

Les produits structurés ne sont pas des placements collectifs de capitaux au sens de la Loi sur les placements collectifs (LPCC) [état le 1er juillet 2016] et ne sont donc pas soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Les placements dans des produits dérivés sont soumis au risque de défaut de l'émetteur ou du garant concerné et à d'autres risques spécifiques. Avant d'acheter des produits structurés, les investisseurs sont invités à lire la documentation relative au produit et à consulter un expert.

Il est interdit de reproduire tout ou partie de cette publication sans l'autorisation écrite préalable de Vontobel. La présente publication n'est pas destinée aux personnes soumises à une juridiction limitant ou interdisant la diffusion de cette publication et des informations qu'elle contient. Toutes ces informations sont fournies sans garantie.

Pour toute question relative à nos produits, nous nous tenons à votre disposition au numéro de téléphone 00800 93 00 93 00. Veuillez noter que les conversations sur cette ligne sont enregistrées.

©Bank Vontobel AG. Tous droits réservés